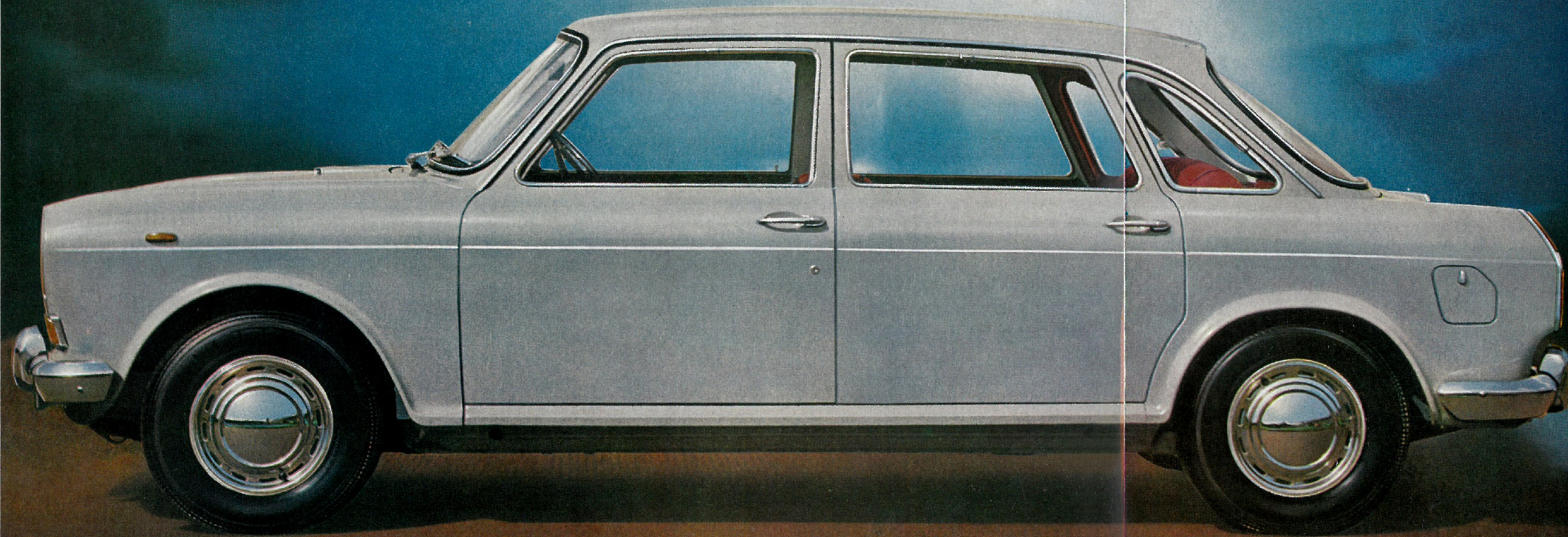


1800 MKII



Encore une réussite d'**AUSTIN**



AUSTIN 1800 MK II

Des performances en toute sécurité... Une stabilité remarquable.

Héritant de toutes les qualités bien connues des MINIS et des 1300, l'AUSTIN 1800 MK II ajoute à celles-ci : une vitesse de pointe de 150 km/h, avec des accélérations « de grande routière », de la place pour cinq personnes avec un confort « Pullman », la structure de coque la plus robuste jamais construite pour une automobile de série.

Mais si vous ne nous croyez pas sur parole, demandez à votre concessionnaire un essai qui doit vous convaincre !

Vous apprécierez sa tenue de route sans défaut, son exceptionnelle adhérence en virage et sa stabilité sur n'importe quelle route, grâce au remarquable système de suspension « Hydrolastic ».

Vous aimerez pouvoir conduire avec une parfaite assurance, par tous les temps qu'elle que soit votre vitesse, grâce aux freins assistés.

Vous apprécierez le confort des sièges au garnissage moelleux ; tout autour de vous, il y a suffisamment d'espace pour se détendre : en particulier beaucoup de place pour la tête, les jambes et les épaules.

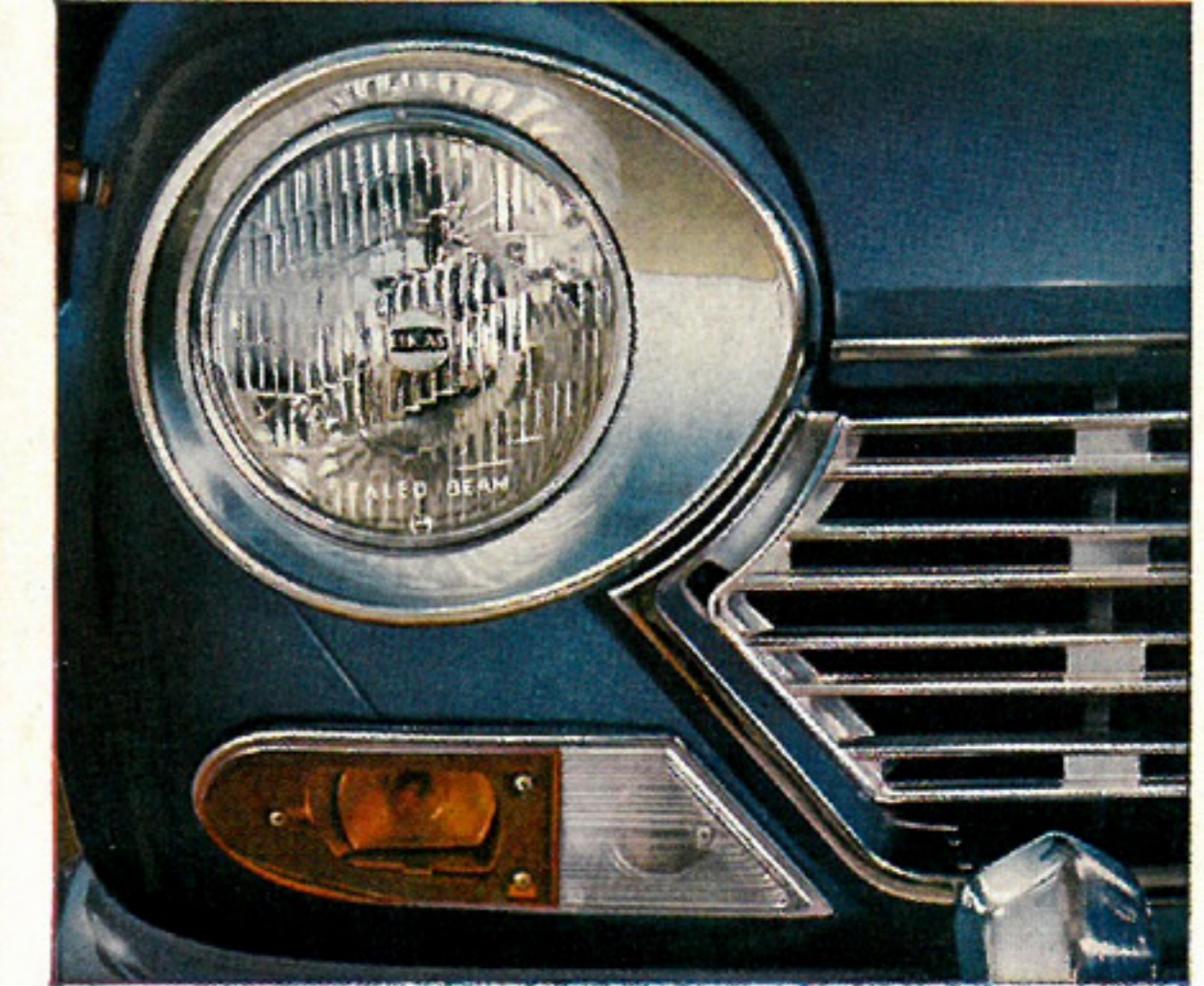
Ajoutez à cela l'avantage des nombreux éléments de sécurité incorporés en fabrication et vous réaliserez rapidement que l'AUSTIN 1800 MK II vous « en donne pour votre argent ». Voici une voiture que vous serez heureux de conduire et fier de posséder.

Les phares, puissants, à optique scellée, et inverseur codes/phares, éclairent efficacement la route et vous mettent en confiance pendant les voyages nocturnes les plus pénibles.

Les phares et clignotants destinés aux véhicules d'exportation sont conformes aux lois régissant chaque pays.

Encore plus de sécurité — les véhicules qui vous suivent ne peuvent manquer de remarquer vos signaux d'arrêt, annoncés par les ensembles de feux arrière panoramiques.

Lampes de stop — feux de position arrière — cataphotes et lampes de clignotants sont tous incorporés en un seul ensemble et, pour une plus grande sécurité, un petit répéteur de clignotants est installé sur chaque aile avant.



AUSTIN



une voiture sans ennui et construite pour durer

Pénétrez à l'intérieur. En entrant, notez comme l'accès en est facilité par de grandes portes qui s'ouvrent largement.

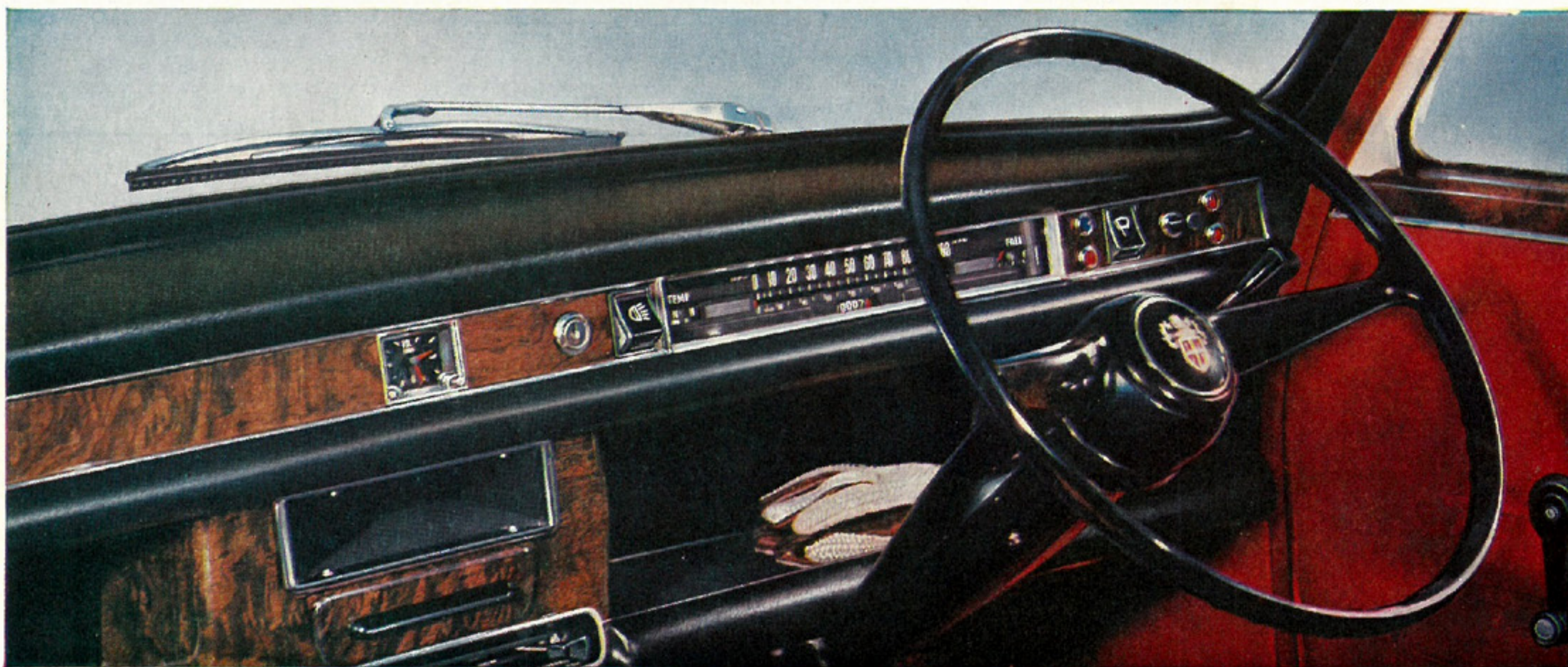
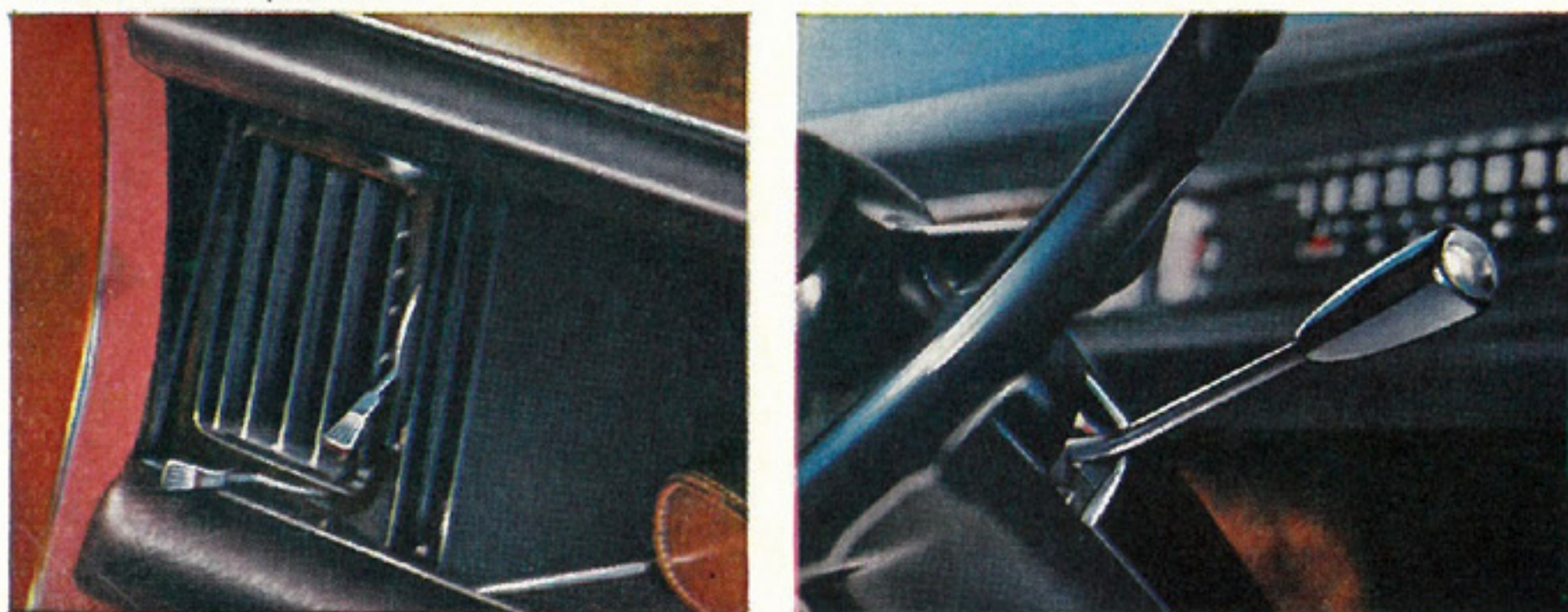
Vous remarquerez immédiatement l'impression de luxe et d'habitabilité. A l'avant, des sièges séparés — moelleusement rembourrés — A l'arrière, une banquette largement dimensionnée et merveilleusement confortable avec un accoudoir central escamotable. La garniture est en vinyl lavable très résistant; les surfaces de contact des sièges sont en simili cuir.

Pour compléter cette finition luxueuse, des tapis-moquette doublés d'un épais feutre d'insonorisation ont été installés.

Des sièges avant à dossier inclinable sont disponibles sur demande.

Des points d'attache pour ceintures de sécurité sont prévus « d'origine » et votre concessionnaire AUSTIN pourra aisément y fixer un choix de ceintures homologuées.

Les portes à charnières articulées à l'avant pour une plus grande sécurité sur route ont des glaces incurvées qui augmentent la largeur libre à hauteur des épaules.



Des accoudoirs sont prévus, à l'avant et à l'arrière, sur les portes, et font également office de poignée intérieure.

De larges poches dans les portes accueillent aisément l'équipement habituel de l'automobiliste — sac à main, cartes routières, guides touristiques, gants — il y a de la place pour tous ces objets, tandis que les plus volumineux peuvent trouver asile sur le porte-paquets si pratique, sous la lunette arrière.

D'autres caractéristiques, axées sur la sécurité, comprennent: un pare-brise panoramique en glace sécurité avec double zone, un rétroviseur intérieur anti-éblouissant — des pare-soleil anti-chocs — et des fermetures de sécurité sur les portes arrière pour empêcher les enfants de les ouvrir en jouant.

Juste en face du conducteur, un tableau de bord, sobre et stylisé, est équipé d'instruments spécialement étudiés pour la sécurité. La partie supérieure bénéficie d'un garnissage noir qui élimine les réflexions du pare-brise. A la partie inférieure, trois bouches anti-chocs s'étendent sur toute la largeur de la voiture. Remarquez également le raffinement des élégants panneaux de boiserie du tableau de bord et de la console centrale.

Un rapide coup d'œil aux instruments groupés d'une manière fonctionnelle pour éviter de distraire trop longtemps votre regard de la route: compteur kilométrique à ruban, jauges de température d'eau et de niveau d'essence. Des lampes-témoins indiquent toute pression d'huile insuffisante, un filtre à huile encrassé, la position « pleins phares », les indicateurs de direction en fonctionnement, et une dynamo qui ne charge plus.

Sur demande, une montre électrique peut être installée en supplément par votre concessionnaire AUSTIN.

Sous toute la largeur du tableau de bord se trouve une tablette à paquets très pratique; à droite et à gauche des diffuseurs d'air frais entièrement réglables indépendamment du chauffage intérieur.

L'élégante console centrale contient un grand cendrier escamotable ainsi qu'un emplacement pour un poste de radio éventuel. Un levier de commandes multiples sur la colonne de direction contrôle l'avertisseur lumineux, l'inverseur phares-codes, les avertisseurs, et les indicateurs de changement de direction.





AUSTIN 1800 MK II

UNE CONCEPTION RÉVOLUTIONNAIRE

Conçue par l'ingénieur ISSIGONIS, l'AUSTIN 1800 MK II est un remarquable succès de la technique automobile d'avant-garde. Spacieuse sans être encombrante, les ingénieurs B.M.C. ont adopté les meilleurs atouts de la MINI et de la 1300 ; ils les ont mis à l'échelle et incorporés dans la structure de coque la plus robuste jamais réalisée dans une automobile de série. Du pare-chocs avant au pare-chocs arrière, la 1800 mesure seulement 4,17 m, ce qui permet de stationner rapidement et facilite la conduite en ville. Ceci tout en se logeant dans un garage de 4,25 m.

La traction avant assure une tenue de route phénoménale par tous les temps, et une direction à crémaillère donne une précision et une sensibilité de conduite très agréables... Des freins assistés — à disques à l'avant, à tambours à l'arrière —, permettent des arrêts extrêmement efficaces. Un dernier avantage et non des moindres, envié par l'industrie automobile mondiale, est la suspension Hydrolastic. Mais pour pleinement apprécier son efficacité, il faut que vous preniez le volant ! Conduisez un peu sèchement et vous serez étonné de son confort constant et de sa tenue de route fantastique dans le virage.

C'est un système unique en son genre, fondé sur la flottabilité, en circuit scellé, ne craignant pas le gel, ne fuyant pas et n'ayant besoin d'aucun entretien car il n'a pas de pièce mobile.

L'immense coffre arrière n'accueille pas moins d'un demi mètre cube de bagages sur un plancher plat et bien dégagé, la roue de secours étant logée dans un bac escamotable sous le plancher du coffre arrière. La porte du coffre, à ressorts, est extrêmement légère à soulever et allume automatiquement une lampe intérieure lors de l'ouverture.

Le groupe moteur de la 1800 MK II a également bénéficié d'une large part des améliorations.

La nervosité des performances sur tous les rapports de la boîte de vitesses a été obtenue grâce à un nouveau circuit d'admission des gaz dans la culasse et le collecteur, conjugué à de nouvelles soupapes d'un diamètre plus large.

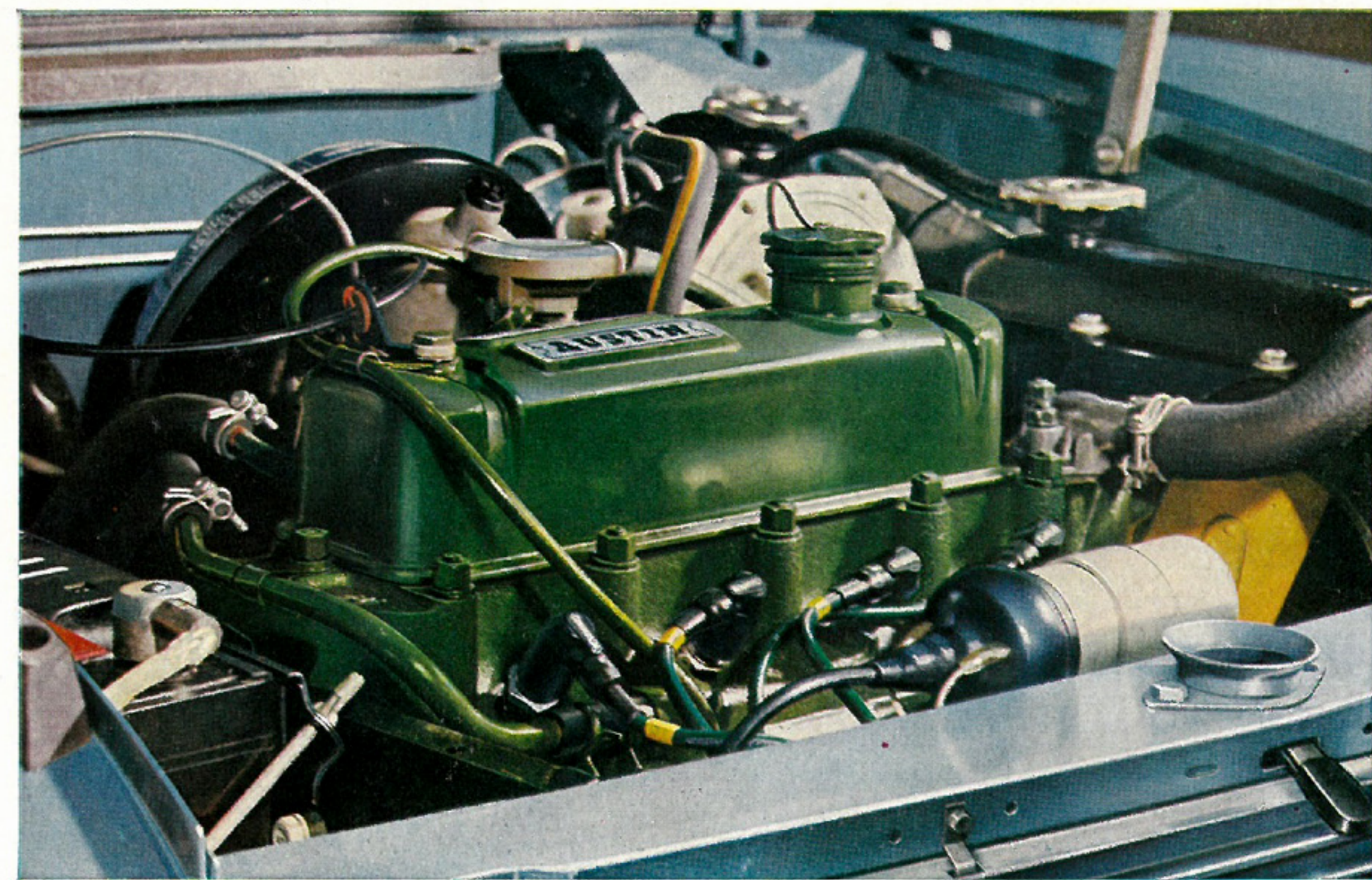
Le vilebrequin à 5 paliers a été usiné sur toute la surface des manetons, la circonférence extérieure des paliers étant également rectifiée ce qui donne une douceur particulière de fonctionnement.

Le groupe moteur transversal est assemblé à la caisse par silent-blocs, ceci s'appliquant également au changement de vitesses commandé par câbles.

La boîte de vitesses à 4 rapports tous synchronisés et le différentiel sont abrités dans le carter-moteur. La puissance étant transmise aux roues avant par des demi-arbres extérieurs avec joints universel.

La disposition transversale du groupe moteur de la 1800 autorise une facilité exceptionnelle d'accès par le large capot, pour les opérations d'entretien périodiques.

Quoique l'entretien ait été réduit au minimum, il est réconfortant de savoir que B.M.C. possède une organisation mondiale de service après-vente grâce à son réseau de concessionnaires. Partout où vous voyagerez, vous bénéficierez de l'aide d'experts jamais très éloignés.



DONNEES TECHNIQUES

Moteur : 4 cylindres ; soupapes en tête, refroidissement par eau ; vilebrequin équilibré à cinq paliers avec damper de vibrations. Recyclage des gaz de carter.

Moteur formant un ensemble commun avec l'embrayage, la boîte de vitesses et le différentiel montés transversalement à l'avant de la voiture. Alésage : 80,26 mm ; course : 88,9 mm ; cylindrée : 1.798 cm³ ; rapport volumétrique ou taux de compression : 9,0 : 1 ; puissance maximum : 90 cv environ SAE.

Système d'alimentation : Carburateur SU Type HS 6, avec filtre à air à élément papier et prise d'air chaud. Pompe à essence mécanique SU ; filtres à essence incorporés dans la pompe et dans le réservoir. Capacité du réservoir d'essence : 47,7 litres.

Système de lubrification : Alimentation sous pression. Le carter formant bain d'huile dans le carter pour la boîte de vitesses et le différentiel ; pompe interne à engrenages commandés par l'arbre à cames. Filtre à huile extérieur à débit constant ; filtre à crépine dans le carter avec bouchon magnétique ; capacité totale d'huile : 5,68 litres + 0,71 litre pour le filtre extérieur.

Système d'allumage : 12 volts avec bobine et distributeur à réglage d'avance automatique et à dépression.

Système de refroidissement : Circuit scellé sous pression avec réservoir d'expansion, pompe, ventilateur et thermostat. Capacité : 4,83 litres + 0,57 litre pour le chauffage.

Embrayage : Monodisque à sec, 20 cm de diamètre, avec ressorts à diaphragme, commande hydraulique par pédale suspendue.

Boîte de vitesses : 4 vitesses entièrement synchronisées, levier de commande central au plancher isolé par silent-bloc et commandant la boîte de vitesses par câbles flexibles. Différentiel formant ensemble commun avec le moteur et la boîte de vitesses. Rapport de démultiplication standard : 3,882 : 1 (17/66) ou 4,19 : 1 (optionnel).

Transmission roues avant par pignons hélicoïdaux et demi-arbres extérieurs avec joints universels.

Rapports	Démulti- plication	Transmission finale	Au total	Vitesses à 1.000 tr/mn
Marche AR .	3,075 : 1	—	11,93 : 1	
1 ^{re}	3,292 : 1	—	12,77 : 1	8,7 km/h
2 ^e	2,167 : 1	—	8,41 : 1	13,4 km/h
3 ^e	1,384 : 1	—	5,37 : 1	21 km/h
Prise	1,00 : 1	3,882 : 1 (17/66)	3,882 : 1	28,5 km/h

Direction : A crémaillère, 3,8 tours de butée à butée. Volant à deux branches de 41 cm de diamètre. Voie AR : 1,41 m. Voie AV : 1,43 m. Diamètre de braquage : 11,30 m.

Suspension : Avant : indépendante avec bras inférieurs et supérieurs et barres d'accouplement ; axe de fusées monté sur rotules. Eléments de suspension « Hydrolastic » (à interaction entre l'avant et l'arrière) montés horizontalement dans le tube de suspension avant en travers du tablier.

A l'arrière : indépendante, avec bras tirés et éléments « hydro-lastics » incorporés.

Freins : Hydrauliques, sur les 4 roues, commande à pied par pédale suspendue avec servo-assistance. A l'avant, disque de 24 cm de diamètre auto-réglable. A l'arrière : tambours de 23 cm par 45 cm à mâchoires primaire et secondaire.

Un nouveau régulateur de pression répartit l'effort entre les roues avant et arrière en fonction de l'intensité du freinage. Le frein à main agit sur les roues arrière seulement.

Roues et pneus : Jantes en acier embouti avec 5 boulons de fixation. Pneus « Tubeless » Dunlop de 165 x 14. Enjoliveurs de roue en série.

Système électrique : Batterie 12 volts 50 Amp/20 H. Phares à double filament. Feux de position groupés avec clignotants à lampes séparées. Petits répétiteurs de clignotants sur le côté des ailes avant. Feux arrière groupés avec lampes de clignotants séparées et cataphotes. Intensité des feux arrière et de stop automatiquement diminuée de nuit. Levier de commande unique sur la colonne de direction et contrôlant : les avertis-

seurs, l'appel de phares, l'inverseur phare-codes et la commande des clignotants à retour automatique.

Deux lampes pour l'éclairage de la plaque de police connectées de façon à ce que la défectuosité de l'une n'affecte pas l'autre. Essuie-glace à 2 balais, 2 vitesses et retour automatique. Avertisseur à 2 tons.

Eclairage intérieur sur le montant central des portes avec interrupteur manuel et commande automatique par l'ouverture des portes avant. Eclairage indirect des instruments du tableau de bord. Lampe d'éclairage du coffre.

Instruments : Compteur kilométrique à ruban calibré en km/h ou Miles/h avec totalisateur. Jauges de température d'eau et de niveau d'essence. Interrupteur phares/feux de position.

Contacteur combiné contact/démarrage.

Lampes-témoins indiquant une pression d'huile insuffisante, un filtre à huile encrassé, la position pleins phares, le fonctionnement des indicateurs de changement de direction et le dynamo ne chargeant pas. Lave-glace à commande manuelle.

Carrosserie : Conduite intérieure 5 places, 4 portes, 6 fenêtres latérales, de construction monocoque tout acier.

Tableau de bord sur toute la largeur avec finition en boiserie, comprenant les instruments de contrôle, les interrupteurs et les lampes-témoins.

Le haut de ce tableau de bord est garni d'un tissu vinyl noir afin d'éliminer les réflexions. Ses parties supérieures et inférieures sont garnies de bourrelets anti-chocs. Un troisième bourrelet équipe également le porte-paquets situé sous le tableau. Au centre, se trouve une console en boiserie avec un cendrier escamotable, les commandes de chauffage-dégivrage ainsi qu'un emplacement pour un poste de radio éventuel. Deux cendriers sont placés dans le dossier des sièges avant pour les passagers arrière.

Un rétroviseur intérieur anti-éblouissant ainsi que deux pare-soleil avec capitonnage de protection.

Des sièges avant séparés sont réglables en profondeur. Les coussins et les dossiers sont rembourrés de mousse de polyester. La banquette arrière à carcasse métallique est également rembourrée de mousse de polyester et comporte un accoudoir central escamotable.

Tous les sièges et les dossiers sont garnis d'un tissu — vinyl — avec surface de contact en simili cuir.

Vaste tablette derrière le dossier de la banquette arrière, portes s'ouvrant vers l'avant à charnières encastrées ; toutes les portes sont équipées de glaces de sécurité incurvées entièrement escamotables. Les deux portes avant sont équipées de serrures individuelles à clef.

Les portes arrière comprennent des dispositifs de fermeture de sécurité pour les enfants ; toutes les portes bénéficient de serrures anti-chocs avec poignée intérieure encastrée ; deux grands vide-poches sur les portes avant et deux petits sur les portes arrière.

Les doublures de portes sont garnies de tissu vinyl et équipées d'accoudoirs qui font également office de poignées.

La doublure de pavillon est en tissu plastique tendu sur des tringles souples. Le plancher est recouvert de moquette de nylon. Le pare-brise et la lunette arrière sont en verre Sécurité monté avec des encadrements de caoutchouc et des enjoliveurs extérieurs. Des points de fixation des ceintures de sécurité avant et arrière sont prévus.

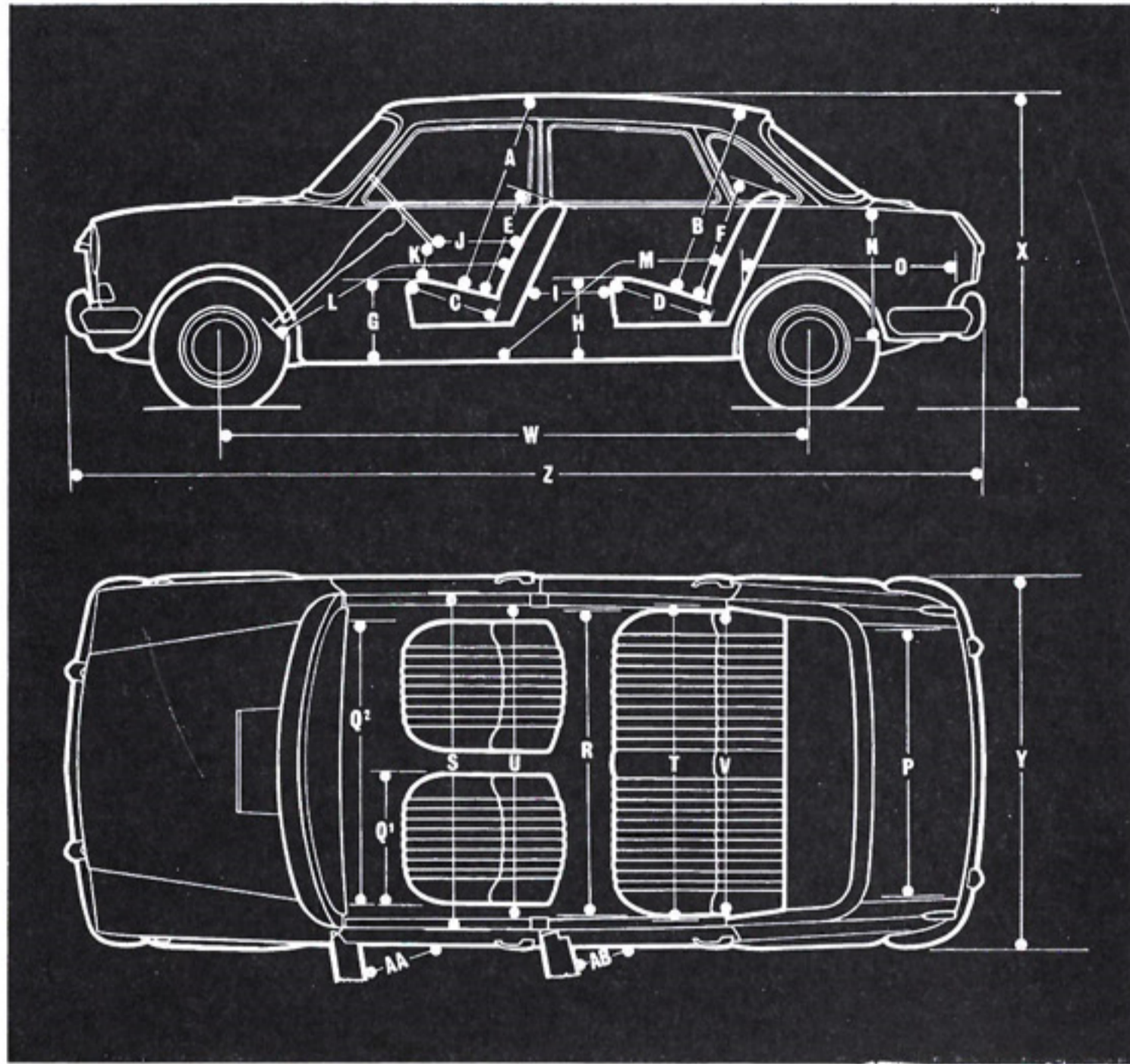
Le coffre à bagages arrière de 0,48 m³, est entièrement matalassé et son couvercle monté sur charnières intérieures comporte des ressorts de rappel pour en faciliter la manœuvre, la roue de secours est dissimulé dans un bac rétractable séparé, sous le plancher du coffre à bagages.

Les pare-chocs avant et arrière avec butoirs sont chromés. Une trappe d'orifice de remplissage d'essence ferme à clef. Déflecteurs arrière ouvrables. Poignées pour les passagers.

Chauffage/dégivrage. Un équipement facultatif moyennant supplément : dossiers de sièges avant inclinables glaces de custode arrière chauffante direction assistée, boîte automatique

Pour l'exportation : Pour satisfaire aux besoins des marchés mondiaux, les équipements suivants, différents de l'équipement standard, sont fournis sans supplément : conduite à droite ou à gauche, compteur en kilomètres ou en miles, éclairage selon les réglementations locales. L'équipement facultatif suivant est disponible moyennant un supplément : chauffage/dégivrage, admission forcée d'air frais, pare-brise laminé, sièges-couchettes, lunette arrière chauffée électriquement.

Accessoires sélectionnés (disponibles chez votre concessionnaire : écran anti-buée, phares auxiliaires, verrouillage de capot, allume-cigares, embout chromé de tuyau d'échappement, extincteur, cache-radiateur, phare de recul, porte-bagages sur le toit, tapis caoutchouc, ceintures de sécurité, housses de sièges, instruments supplémentaires, couvertures de voyage, rétroviseurs d'ailes, etc.



A 0,96 m	B 0,94 m	C 0,46 m	D 0,48 m	E 0,51 m	F 0,55 m
G 0,33 m	H 0,34 m	I (max.) 0,43 m	I (min.) 0,25 m	J (max.) 0,47 m	J (min.) 0,29 m
K 0,16 m	L (max.) 1,18 m	L (min.) 1,02 m	M (max.) 1,17 m	M (min.) 1,08 m	N 0,48 m
O 0,91 m	P 1,22 m	Q1 0,66 m	Q2 1,32 m	R 1,42 m	S 1,47 m
T 1,46 m	U 1,44 m	V 1,36 m	W 2,69 m	X 1,42 m	Y 1,70 m
Z 4,17 m	AA 0,89 m	AB 0,84 m	Garde au sol 17 cm		Poids approximatif ... 1.150 kg

A. F. I. V. A.

Importateur - Distributeur pour la Région Parisienne

Société anonyme au Capital de 1.000.000 de Francs

Siege Social, Direction, Administration : 15, Avenue de Madrid, 92 NEUILLY - Tél. 637 38-50

Magasin d'Exposition : 41, Avenue Kléber, 75 PARIS XVI^e Tél. 553 44-99

Service Technique, Pièces détachées, et Ateliers de réparation, Garantie :

164, rue Danton, 92 LEVALLOIS - Tél. 737 01-59

"British Service, Service après-vente : 22ter, Bd. Général Leclerc, 92 NEUILLY - Tél. 624 87-40

R. C. Seine 55 B 4014



Les informations contenues dans ce dépliant sont données à titre indicatif. Le constructeur se réserve le droit de les modifier sans préavis, ainsi que les prix. Certains détails du présent catalogue relatifs à l'équipement et aux appellations varient suivant le pays de distribution. Seul le tarif en vigueur dans chaque pays préconise les dénominations et mentionne les accessoires inclus dans le prix du catalogue. Les ventes sont effectuées aux conditions normales de vente et de garantie appliquées par le Distributeur ou le Concessionnaire, en accord avec la filiale appropriée de la British Motor Corporation Ltd.